

Réseau de Santé Polyvalent ILHUP

<http://www.reseaulhup.com>

Accompagnement psychologique extrahospitalier

- Les Activités du RSP ILHUP... - Pôle d'Appui aux Professionnels de Santé (PAPS) : - Pour le Médecin Généraliste... -

xavier barbaud

Publication le jeudi 8 septembre 2016

Modification le lundi 14 novembre 2016

Fichier PDF créé le mercredi 21 février 2018

Le réseau de santé polyvalent ILHUP, propose un d accompagnement psychologique par téléphone ou en face à face, pour des personnes atteintes de cancer et leurs proches. Ce soutien psychologique est dispensé par des psychologues spécialisés (formation et/ou expérience) dans la problématique de la maladie.

Financée par l'ARS PACA, cette offre d'accompagnement psychologique extrahospitalière a pour objectifs de :

- ❖ Favoriser l'accès aux consultations psychologiques des patients de la région PACA atteints de cancer et de leur entourage.
- ❖ Permettre une continuité du soin psychique entre la ville et l'hôpital, durant toutes les étapes du parcours de soin du patient.
- ❖ Repérer les besoins psychosociaux nécessitant l'intervention d'autres professionnels du champ de la santé.

Pour y parvenir, le RSP ILHUP propose une nouvelle méthodologie axée sur trois actions de soutien :

1. Action 1 : INFORMER
 - ❖ Appui aux personnes (patients, proches, professionnels) qui désirent se faire relais d'information, facilitant le recours au psychologue.
2. ACTION 2 : ORIENTER
 - ❖ Évaluation des besoins psychosociaux des patients/proches
 - ❖ Orientation vers l'offre existante de la région (professionnels de la ville et de l'hôpital)
3. Action 3 : ACCOMPAGNER
 - ❖ Accompagnement psychologique ponctuel :
 - ❖ 4 consultations par téléphone (au prix d'une communication ordinaire)
 - ❖ ou 4 consultations en face à face (au prix d'une consultation en cabinet avec possibilité d'une prise en charge financière partielle ou totale par ILHUP, selon les revenus du foyer)
 - ❖ suivi de la prise en charge ILHUP (inclusion, mise en lien avec les professionnels référents parcours, repérage des parcours complexes)

Tous nos psychologues sont inscrits au registre ADELI, disposent d'une expérience et/ou formation dans le domaine de la maladie. Ils exercent dans le respect du code de déontologie des psychologues.

POUR QUI ?

- ❖ Les patients de la région PACA, atteints de cancer, à tout moment de leurs parcours (annonce du diagnostique, période d'entrée dans les traitements, intervalles entre deux séances de traitement, fin des traitements et après traitements)
- ❖ Les proches au 1er degré (famille : parents, enfants, frères/soeurs + partenaire), résidant en région PACA. pour les proches, la demande peut être introduite dès l'annonce du diagnostique et jusqu'à 2 années après. En cas de deuil, un accompagnement est également possible jusqu'à 2 ans après le décès du patient.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

En tant que professionnel de santé ou du champ de la santé, il vous suffit d'informer les personnes proches de patients

ou patients de la possibilité s'ils le souhaitent de pouvoir bénéficier d'une aide, dans leur recherche d'un professionnel de l'accompagnement psychologique et au besoin d'un accompagnement psychologique ponctuel (4 consultations) par téléphone ou en face à face avec un psychologue.

L'objectif de ce dispositif financé par l'ARS, n'est pas de se substituer à l'offre "Psy" existante de la région (psychologues hospitaliers, CMP, CMS, CMPP, CAMPS, structures associatives proposant du soutien psychologique, psychiatres, psychologues libéraux....) mais d'anticiper les délais d'attente des structures de droit commun, de faciliter l'accès à un accompagnement psychologique pour les personnes qui ne se rendraient pas vers ces lieux ou vers ces professionnels et/ou de rendre accessible financièrement un soutien psychologique de ville.

Contact ILHUP du lundi au vendredi entre 9h et 17h au 04.91.52.13.69 ou bien par mail à coordinationpsy@ilhup.com